



Bulletin du prieuré  
saint Louis-Marie Grignion de Montfort  
Gastines - Faye d'Anjou  
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON  
Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé,  
de Saumur, et de Thouars  
Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X

## Acte de consécration à Dieu

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon



La fête liturgique du 2 février a toujours été choisie dans l'Eglise comme date privilégiée pour les cérémonies d'**engagements au service de Dieu**, par exemple pour la prise de soutane des séminaristes de la F.S.P.X. à FLAVIGNY. En effet, en célébrant la Présentation de Notre Seigneur Jésus-Christ au temple, l'Eglise nous donne comme leçon à retirer de ce mystère «d'apprendre à désirer Dieu seul et à nous offrir à Lui pour faire sa divine volonté» (catéchisme de St. Pie X : instruction sur les fêtes). Cet **esprit d'offrande à Dieu** est déjà compris dans le baptême où le chrétien promet de «s'attacher à Jésus-Christ pour toujours». Mais l'Eglise a toujours encouragé les **actes particuliers de consécration** comme pratique de la vertu de religion: de tels actes peuvent se faire de la manière la plus solennelle et significative dans la profession religieuse; mais le simple baptisé peut faire lui aussi, à titre privé et par pure dévotion, un acte de consécration (au Sacré Cœur de Jésus, au Cœur Immaculé de Marie...) qui a grande valeur aux yeux de Dieu et qui peut devenir un puissant moteur de progrès dans la vie chrétienne. Dans tous les cas, **l'état d'esprit fondamental** reste le même et on peut chercher à le définir en lui donnant au moins trois caractéristiques:

Prieuré de Gastines

02 41 74 12 78  
49p.gastines@fsspx.fr  
retraites.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Philippe Pazat

06 34 14 66 09  
p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis Pieronne

07 50 90 22 65  
l.pieronne@fsspx.email

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon

06 23 30 07 17  
prieuredegastines@orange.fr

M. l'abbé Philippe Marcille

06 52 96 91 41  
p.marcille@free.fr

M. l'abbé Fr-Régis de Bonnafos

07 83 50 53 47  
fr.debonnafos@fsspx.email

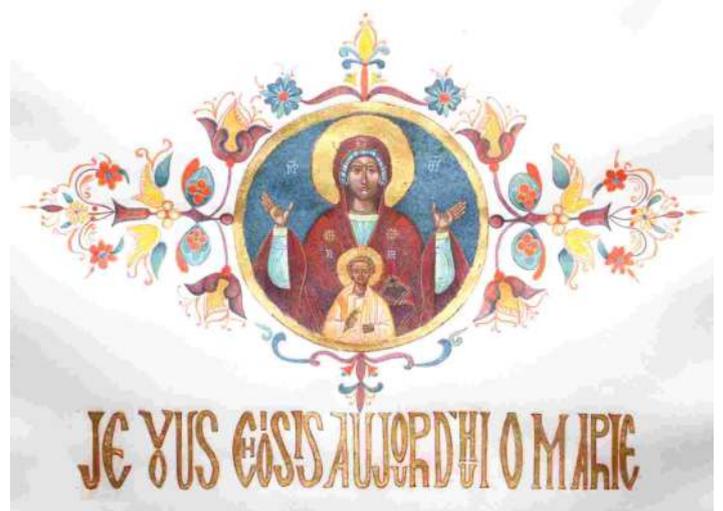
1) **expression de dévouement volontaire et habituel:** la charité consiste à **aimer Dieu par-dessus tout** et le premier commandement ordonne de l'aimer de tout notre cœur, de tout notre esprit et de toutes nos forces. Selon un auteur spirituel de réputation: *«tout l'effort de la vie intérieure se ramène à la réalisation parfaite de ce don de soi à Dieu... Pourtant, nous croyons avoir tout donné à Dieu, et nous être pleinement dépouillés de nous-mêmes: en réalité, un examen attentif aura vite fait de nous démontrer que nous ne Lui livrons qu'une partie de notre personnage, et qu'au fond, nous restons terriblement volontaires, personnels, indépendants, rebelles à tout ce qui contrarie nos goûts et nos inclinations»* (Dom J. de Monléon dans son traité sur l'oraison p. 103). L'acte de consécration, quel qu'il soit, veut réagir contre cette répugnance naturelle à renoncer à nous-mêmes en faisant vraiment une remise totale de notre liberté à Dieu. Il ne s'agit pas d'un acte héroïque mais plutôt de la **disposition normale d'une âme vraiment chrétienne** et la formule classique de la prière du matin traduit bien cette intention élémentaire et nécessaire: *«Mon Dieu, je vous remercie très humblement de toutes les grâces que vous m'avez faites jusqu'ici. C'est encore par un effet de votre bonté que je vois ce jour; aussi je veux l'employer uniquement à vous servir. Je vous en consacre toutes les pensées, les paroles, les actions et les peines. Bénissez-les, Seigneur, afin qu'il n'y en ait aucune qui ne soit animée de votre amour et qui ne tende à votre plus grande gloire»*. Voilà bien le programme de tout enfant de Dieu: vivre dans la dépendance non par devoir mais par amour et dans les actes les plus humbles de la réalité quotidienne.

2) **promesse de fidélité à des obligations concrètes:** pour faire un acte de consécration, on préférera, parmi les multiples formules en vigueur, celles qui proposent un idéal plus fondamental et accessible, comme celle-ci, par exemple: *« Pour que cette consécration soit vraiment efficace et durable, nous renouvelons aujourd'hui les promesses de notre saint baptême. Nous nous engageons à professer courageusement et toujours les vérités de la Foi, à vivre en vrais catholiques. Nous nous engageons à observer les commandements de Dieu et de l'Eglise, et particulièrement la sanctification du dimanche. Nous nous engageons à faire entrer dans notre vie, autant qu'il nous en sera possible, les consolantes pratiques de la religion catholique et surtout la sainte communion... »* (consécration au Cœur Immaculé de Marie parue dans Introibo n°182). Prenons conscience aussi que *« nous livrer à Dieu, c'est nous livrer au prochain: car Dieu se sert des autres hommes, de leurs besoins, de leurs défauts, comme d'instruments qui Lui permettent de nous travailler à sa guise. Et nous nous préparerons ainsi à supporter de bon cœur tous les dérangements, toutes les contrariétés, tous les imprévus qui se lèveront sur notre route durant le jour qui vient»* (Dom de Monléon op. cit. p. 105). Pussions-nous donc

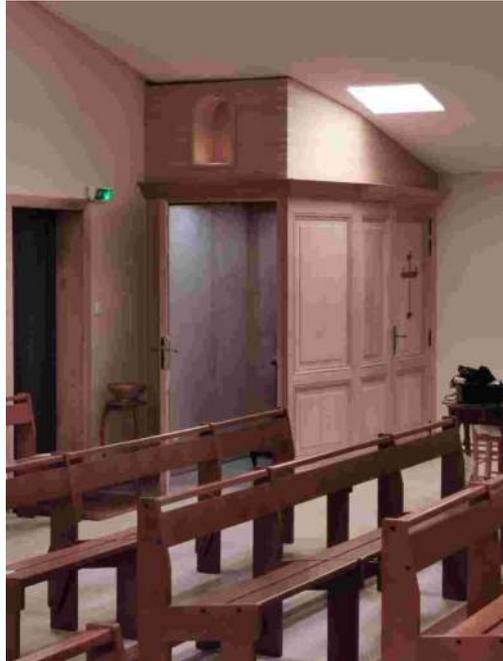
renouveler souvent l'acte d'offrande du matin pour ne pas subir ensuite les événements dans l'impatience ou le découragement!

3) **recours confiant aux avantages d'un tel engagement:** la foi dans la Providence nous garantit que jamais ni aide ni secours divins ne peuvent nous manquer, quelles que soient les situations de notre vie, pour l'accomplissement de nos devoirs. A plus forte raison, celui qui fait preuve de magnanimité peut compter sur l'octroi de moyens célestes privilégiés pour tenir les engagements qu'il a pris en supplément ou de manière plus solennelle: en effet, on serait bien téméraire de ne s'appuyer que sur sa bonne volonté et ses propres forces dans une telle démarche. Là encore, les meilleures formules de consécration expriment bien cette prudence surnaturelle: *« je me confie en votre protection et me jette en votre cœur très pur de Mère de Dieu, modèle très saint et très parfait dans lequel je veux mouler et former le mien. Et je vous demande et je vous supplie de m'accorder votre esprit pour aimer et révéler Jésus mon Rédempteur et mon divin Roi, pour Le suivre et L'imiter aussi parfaitement que possible avec votre persévérante et héroïque fidélité jusqu'à la mort»* (acte de consécration à la Très Sainte Vierge du Livre bleu des Exercices). Le Bon Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité: s'Il accorde volontiers sa miséricorde au pécheur repentant, combien plus Il gratifiera de sa force, et jusqu'à l'héroïsme, son fidèle disciple et son courageux témoin.

Dans la vie civile, on demande un **«serment de fidélité»** à ceux qui sont engagés dans une vocation plus noble et avec une mission plus importante pour le bien commun, comme au soldat qui doit défendre la Patrie, au médecin qui doit respecter et préserver la vie, comme au juge doit faire prévaloir la vérité. Peut-on attendre moins d'un baptisé conscient de sa propre destinée éternelle et de sa responsabilité personnelle dans le salut de ses frères?



# Avancée des travaux de la chapelle d'Angers



## Annonces diverses :

- Ouvroir Sainte-Anne à Gastines :

**jeudis 16 février et 16 mars :**

téléphone des Sœurs : 02 41 47 36 23

- Intention du mois de **février** de la Croisade

Eucharistique : **pour les séminaristes du monde entier**

- **Réunions de la Croisade eucharistique :**

- à Gastines : le dimanche du MCF :

**12 février - de 14h15 à 17h15**

- à Chemillé : le 1<sup>er</sup> dimanche du mois après la messe de 10h30 : **dimanche 5 février**

## Témoignages de retraitants de Gastines :

• Environ un an après ma conversion, je participe à cette retraite de Saint-Ignace. Je viens sans trop savoir pourquoi et sans savoir ce qui m'attend. En effet les amis qui me l'ont conseillée sont volontairement restés très évasifs sur le contenu de la retraite. Mille merci à eux pour ce cadeau car cette retraite est un privilège pour moi. A présent tout reste à faire mais maintenant je sais que la balle est dans mon camp.

• Convertie en 1997, mais ayant rejoint la Fraternité en novembre 2021, je rends grâce au ciel d'avoir suivi cette retraite. Suivant les traces de ma fille (20 ans) qui est revenue métamorphosée de sa retraite, je loue le Ciel pour ces jours passés ici, dans ce cadre magnifique.

• Un grand merci et une grande reconnaissance à la Providence pour cette œuvre d'Eglise telle que cette retraite spirituelle de Saint-Ignace. Cadre bucolique, source de paix, paysage moteur de réflexion et de méditation. Accueil sympathique et respectueux, conforme à ce qu'il s'en dit. Condition « hébergement » généreuse et favorable à ce pourquoi on s'y rend.

• Je n'aurais jamais vu que j'en avais tant besoin... Plus qu'un coup de boost passager, une respiration salvatrice pour l'âme autrefois en apnée dans la tiédeur du monde ! La retraite remet non seulement les pendules à l'heure mais donne aussi des clés concrètes pour avancer sur le chemin du ciel. Un immense merci aux sœurs, le rayon de soleil de nos journées.

• Pour M. l'abbé Pazat : 190€ pour un « contrôle technique » c'est digne d'un « poids lourd » : mais ça en vaut la peine, car au rythme ou nous faisons les retraites (pour ma part) je dépense plus dans ma voiture.

• Pour les Sœurs : merci de prendre soin de nous, les repas sont délicieux, il est dur de résister... Merci à tous ceux qui agissent pour et sur nos âmes.

## Carnet paroissial

• **Baptêmes:**

- à Saumur : Yseult Yven, *le 21 janvier 2023*

- à Chemillé : Apolline Jolivet, *le 21 janvier 2023*

## Horaires des messes :

**BELLEVIGNE-EN-LAYON :**

prieuré St-Louis-Marie Grignon de Montfort ;  
Gastines - Faye-d'Anjou  
49380

**Dimanche :** vêpres et salut à **17h00**

**En semaine :** tous les jours à 7h30 et, sauf exception, les lundis et jeudis à 11h30

**ANGERS :**

chapelle St Pie X  
109, bis, rue Jean-Jaurès  
49000 (prendre l'impasse)

**Dimanche :** messe chantée 10h30

**En semaine :** mercredis, vendredis, et samedis à 18h30  
- confessions 1/2h avant les messes

**CHEMILLÉ :**

chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120  
**Dimanche :** messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30;

*Confessions à partir de 8h00 et entre les messes.*

**En semaine :** mercredis et vendredis messe basse à 19h00; ainsi que les premiers samedis du mois.  
*confessions 1/2h avant les messes.*

**AVRILLÉ (moniales dominicaines)**

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

**Dimanche :** messe chantée à 8h00

**En semaine :** messe chantée à 9h50

**SAUMUR :**

chapelle Ste Jeanne Delanoue  
2, rue du Port-Cigongne - 49400

**Dimanche :** *confessions à 8h00* ; messe chantée à 8h45

**Samedi :** *confessions à 17h00*, messe basse à 18h00

**THOUARS :**

collégiale Notre-Dame,  
Place du château - 79100

**Dimanche :** *confessions à 10h00* messe chantée à 10h45

Premier vendredi du mois : messe basse à 19h00  
(précédée de l'heure sainte à 17h45)

Directeur de la publication : M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon